



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 mai 1999

Manifestations de l'An 2000 "Soutien à projet"

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 Mai 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 1er Juin 1999

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99281

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mai 1999

Information Communication & Relations Manifestations de l'An 2000 "Soutien à projet"

Ext.

Madame Marie-Josèphe SOULISSE, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La mission 2000 en France invite 2000 jeunes qui auront 20 ans en l'an 2000 à un voyage d'un mois dans quatre villes européennes durant l'été 1999.

La Ministre de la Culture et de la Communication a lancé une campagne d'information sur ce projet le 14 janvier dernier. Parmi les candidats au voyage suscités par cette campagne, 2000 jeunes ont été sélectionnés par tirage au sort en tenant compte de la répartition de la population par région. Dans l'hypothèse d'éventuels désistements, une liste d'attente a été constituée.

Parrainés par différents médias régionaux et nationaux, les jeunes voyageurs s'engageront à faire partager chaque semaine leurs impressions à travers le récit d'une rencontre ou de leurs découvertes sous la forme de compte-rendus. Ils témoigneront ainsi de leur perception de l'Europe à l'aube du troisième millénaire. A l'issue du voyage, ils remettront un rapport d'ensemble.

La Mission 2000 en France met à la disposition de ces jeunes les billets de transport (avion et train), une assurance voyage et un dispositif de réservations à des tarifs préférentiels dans les auberges de jeunesse des villes visitées.

Toutefois, afin de permettre aux jeunes tirés au sort d'effectuer leur voyage dans de bonnes conditions, il convient de leur constituer une bourse. La Mission qui consacre un budget de 20 MF à cette opération a prévu une dotation de 1000 F par voyageur.

Elle sollicite les collectivités pour une contribution de 1500 F .

Dans notre commune [REDACTED] a été sélectionnée.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Accorder une bourse de 1500 F à [REDACTED]
- Accorder le parrainage de Vivre à Niort à cette opération.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Marie-Josèphe SOULISSE

[Ordre du jour](#)